



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU RHONE

COMMUNE DE SAINT-GENIS-L'ARGENTIERE

Pv.22/06/2018/cm

Commune de Saint-Genis-l'Argentière

Extrait du registre des délibérations

Vendredi vingt deux juin deux mil dix-huit, à vingt heures en mairie, légalement convoqué, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Christian Rivoire, Maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice au jour de la séance : 15.

Président : Christian RIVOIRE, Maire.

Secrétaire élu : Anne-Laure MARCO

9 membres présents à la séance : Christian RIVOIRE, Alexis BADOIL, Chantal YVOREL, Richard TRUCHET, Alain CHAPOT, Jacques VERNE, Colette PERIER, Michaël SAHRIDJ et Anne-Laure MARCO.

6 membres absents : Joseph VOLAY, Karelle RICHARD-ZACHARIE, Virginie MASSE, Laëtitia ANDRE, Laëtitia TEXIER et Johan AUBANEL.

3 procurations : Joseph VOLAY à Alain CHAPOT, Virginie MASSE à Chantal YVOREL, Laëtitia TEXIER à Colette PERIER.

PROCES VERBAL

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL VENDREDI 22 JUIN 2018

Le Conseil Municipal :

- **Procède** à la création d'un emploi d'adjoint technique (emploi d'été) pour faire face à un accroissement temporaire d'activité (délibération 29.2018).
- **Autorise** le Maire à signer la convention relative à la réalisation de travaux d'aménagement de voirie rue du tonkin et place de la mairie, avec la communauté de communes des Monts du Lyonnais pour la compétence maîtrise d'œuvre (délibération 30.2018).
- **Approuve** une acquisition foncière en vue d'aménagements futurs (délibération 31.2018).
- **Accepte** la redevance d'occupation du domaine public du réseau Gaz pour l'année 2018 due par GRDF soit la somme de 260,36 € (délibération 32.2018).
- **Approuve** le rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable établi par le syndicat mixte des eaux des Monts du Lyonnais et de la basse vallée du Gier (délibération 33.2018).
- **Décide** l'organisation d'une ultime permanence, vendredi 6 juillet de 14 à 18h30 en mairie, pour la distribution des plaques et certificats d'adressage.
- **Est informé** de toutes les actions engagées pour le maintien de la 3^{ème} classe à l'école publique communale. L'Education Nationale se prononcera d'une façon définitive le 25 août en fonction du nombre d'enfants alors inscrits pour la rentrée de septembre. Il est impératif que de nouveaux enfants soient inscrits à l'école pour sauver la 3^{ème} classe.
- **Est informé** du recrutement de Madame Chantal ROLLIN pour la surveillance des enfants à la cantine à partir du 1^{er} septembre.

- **Discute du projet « réaménagement rue du tonkin/ place de la mairie) et valide différents travaux à prévoir : accès aux services de secours devant la salle des fêtes, recherche d'amiante dans les enrobés, passage caméra sur le réseau des eaux usées, mur en pierre devant la salle des fêtes, prise en charge financière du Département pour la couche finale du revêtement de chaussée, mobilier urbain, travaux de ferronnerie, un seul lot pour l'appel d'offres à lancer.**
- **Est informé de l'avancement des chantiers en cours : carrefour Saint Roch, travaux de voirie communautaires, travaux engagés suite aux orages, aménagement de voirie impasse du clocher, campagne d'élagage.**
- **Valide différents travaux d'aménagement : douche pour personnes à mobilité réduite à la salle des sports (obligation commission accessibilité), porte à changer, sondes, thermostats et réglages à la médiathèque, achat de trois modules fitness pour installation à proximité des jeux d'enfants impasse de Rampot, achat d'un cinémomètre à alimentation photovoltaïque pour entrée du village route de Montromant.**
- **Entend un compte-rendu de la dernière réunion du conseil communautaire de la communauté de communes des Monts du Lyonnais.**
- **Valide la prise en charge financière du feu d'artifice pour la vogue organisée par l'association « La Revole »**
- **Est informé du prochain démarrage des travaux du SYDER concernant le remplacement des luminaires ballon fluo et autres lampadaires d'éclairage public à changer.**
- **Est informé des actions menées par le comité de soutien du centre hospitalier du Forez pour la sauvegarde des services.**
- **Est informé de la prochaine réparation du réseau téléphonique route du Bissardon. Et que le groupe ORANGE s'est engagé à équiper en fibres optiques d'ici 2022.**
- **Est informé des actions engagées pour résoudre différents dysfonctionnement à la station d'épuration intercommunale de Sainte-Foy-l'Argentière, gestion de la compétence du syndicat à vocation unique des Rossandes (SIVU). Le rapport phase 1 concernant le schéma directeur d'assainissement a été établi.**
- **Est informé des animations en cours et à venir : exposition « nos enfants ont du talent » en cours à la médiathèque, exposition sur les croix de chemins prévue samedi 15 septembre**
- **Fixe la date de la prochaine réunion du conseil municipal au vendredi 20 juillet 2018 à 20h en mairie.**

Document établi le 26 juin 2018.

Affiché le 26 juin 2018.

Le Maire,
Christian RIVOIRE

